

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de BRECY
Séance du 22/01/2021**

L'an 2021 et le 22 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, au foyer rural sous la présidence de FERRAND Christian, Maire.

Présents : M. FERRAND Christian, Maire, Mmes : CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine, LEFEBVRE Sophie, MM : BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard

Excusés ayant donné procuration : M. SARREAU Philippe à M. LAUNAY Aurélien
Excusées : Mmes : BRAS Elodie, CAMUZAT Aurélie

Nombres de membre :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 12

Date de la convocation : 18/01/2021

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges le : 27/01/2021

et publication ou notification du : 28/01/2021

Secrétaire de séance : M. BOUGRAT Patrick

SOMMAIRE

- a. Approbation du conseil municipal du 11 décembre 2020
- b. Délibération :

- **Devis ONF 2021 : travaux Brécy-Francheville**
- **Tarifs de location de salles**

- a. Le compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020 est approuvé. M. Launay, absent le 11/12/2020, s'abstient.

b. Détail de la délibération :

Référence : 2021_0001

Objet : Devis ONF 2021 : travaux Brécy-Francheville – parcelles 22, 23, 24 et 25

M. le Maire présente le devis transmis par l'ONF d'un montant de 8 650.85 € TTC concernant des travaux de fonctionnement et d'investissement à prévoir dans la forêt de Francheville pour 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Valide les dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 419.00 € TTC (parcelles concernées : 24 et 25) ;
- Valide les dépenses d'investissement concernant les dégagements manuels en plein de régénération naturelle pour un montant de 5 476.63 € TTC (parcelles concernées : 24 et 25) ;
- Ne valide pas les dépenses concernant le dégagement mécanique de régénération naturelle pour un montant global de 1 755.25 € TTC pour les parcelles 22 et 23 ;
- Arrête le montant total des travaux à 6 895.63 € TTC pour les parcelles 24 et 25.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Référence : 2021_0002

Objet : Tarifs de location de salles

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs relatifs à la location du foyer rural et de l'Espace Aupetit pour l'année 2021 et seront donc applicables comme suit :

Salle du Foyer rural

ACTIVITES	PERSONNES DE BRECY	HORS COMMUNE
- LOCATION ASSOCIATION DE BRECY (Rifles, concours de belote, bal)	100 €	
- REUNION - VIN D'HONNEUR	50 €	75 €
- 1 JOUR	150 €	200 €
- 2 JOURS	200 €	250 €
- TABLES	3 €	

Les dépenses d'électricité sont facturées en plus, par le régisseur des recettes pour le Foyer Rural aux tarifs suivants :

- du 1er novembre au 31 mars : 0.125 € le KWh
- du 1er avril au 31 octobre : 0.053 KWh

La salle du Foyer Rural est mise gratuitement à la disposition des associations de BRECY **deux fois par an**. Seuls les frais d'électricité leur sont facturés.

La caution de garantie réclamée aux locataires du Foyer Rural, lors de la réservation, est inchangée soit 300 €.

Salle Aupetit

Du 1er novembre au 31 mars :

- ½ journée : 45 €
- 1 journée : 75 €

Du 1er avril au 31 octobre :

- ½ journée : 35 €
- 1 journée : 65 €

La caution de garantie réclamée aux locataires de la Salle Aupetit, lors de la réservation, est de 150 €.

Salle de réunion de la mairie – réservée exclusivement à titre professionnel ou associatif (personne morale extérieure à Brécy)

Du 1er novembre au 31 mars :

- ½ journée : 45 €
- 1 journée : 75 €

Du 1er avril au 31 octobre :

- ½ journée : 35 €
- 1 journée : 65 €

La salle de réunion est mise gratuitement à la disposition des associations de BRECY.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

a. Zone artisanale

M. le Maire fait part de la demande d'achat par la société SUNNY BERRY, dont le siège social est sur Brécy, d'une partie du terrain communal cadastré ZV 159. La Communauté de Communes qui a la compétence économique devra être contactée pour finaliser le projet. Le cadre juridique de la transaction est à définir.

b. Transfert de la compétence eau et assainissement à la CDC

Arrivée de Mme Elodie BRAS à 19h48.

M. Le Maire donne lecture du débat d'orientation budgétaire eau potable et assainissement défini lors du conseil communautaire du 14 janvier 2021.

Les tarifs de facturation d'eau et d'assainissement de 2020 sont conservés en 2021.

Les projets commencés en 2020 par les communes seront poursuivis par la Communauté de Communes.

c. Compte rendu du conseil communautaire du 21 janvier 2021

M. FERRAND et Mme BRAS présentent l'ensemble des budgets gérés par la Communauté de Communes à savoir :

- budget principal
- budget « centres de loisirs »
- budget « centre céramique de la Borne »
- budget « bâtiments développement économique »
- budget « gendarmerie »
- budget « ZAC Bois Blanc »

- Budget « ordures ménagères »
- Budget SPANC

d. Commissions

➤ Commission voirie

○ Voirie communautaire

Mme Sophie Lefebvre fait un état des lieux des travaux que la Communauté de Communes prendra en charge sur la commune :

1. Tranche ferme :

=> *VC3 des Collins à la RN151*: curage de fossé et dérasement d'accotements + reprise de la couche de roulement en enrobés dans la partie forêt et en gravillonnage bicouche sur le reste de la chaussée pour un montant de 58 000 € TTC.

2. Tranche conditionnelle :

=> *VCI (Route de Brécy Guilly RD12 à Saint Solange)* : rabotage, carrefour à reprendre en enrobés et réalisation d'un gravillonnage bicouche sur l'ensemble de la voirie. 112 800 € TTC + 38 400 € TTC si enduit superficiel sur enrobés moins dégradés pour l'ensemble des 2 communes Brécy et Sainte-Solange. Si on fait un ratio au mètre linéaire cela représente pour la commune de Brécy environ 40 530 € TTC + 23 305 € TTC si enduit superficiel sur enrobés moins dégradés.

○ Voirie communale

Mme Sophie Lefebvre fait un état des lieux de la voirie communale. Des travaux devront être engagés. Restent à déterminer le planning des travaux et la somme à inscrire au budget 2021.

➤ Commission festivité

Mme Séverine Jouan fait un point sur les décorations de Noël de 2020 et fait des propositions pour 2021 avec notamment l'achat de nouvelles guirlandes, rideaux de lumières, installation d'une crèche ou d'une maison de Noël au niveau de l'église... La réalisation des décorations pourra se faire avec la collaboration des enfants de la garderie.

e. Emplacement de la boîte aux lettres

Suite aux travaux de rénovation du commerce, il est nécessaire de déplacer la boîte aux lettres. Il est proposé de l'installer sur la place Saint Firmin.

f. Commerce

L'appel d'offre se termine le 29 janvier 2021. Le désamiantage devrait débuter mi-mars.

g. Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY)

M. Patrick Bougrat et M. Antoine GANGNERON rappellent le rôle du syndicat. Ce dernier intervient dans la mise en œuvre de travaux de restauration du lit et des berges des cours d'eau. Il a également un

h. Eclairage public

Le Maire signale que beaucoup de lanternes sont à changer. Il est nécessaire de faire un état des lieux avec le SDE18 afin de savoir si un projet global est à définir ou si les lanternes doivent être changées au fil de l'eau.

Une réflexion sur les horaires de l'éclairage est également à mener.

i. La Sapinière

Beaucoup d'arbres sont malades. Faut-il tous les abattre ? Peut-être faut-il demander l'aide du PETR.

j. Restructuration du pôle scolaire

La SEM Territoria continue de travailler sur le projet. Un audit des besoins a été envoyé avec l'aval du maire au corps enseignant et au personnel de la cantine et de la garderie. Un retour de cet audit sera fait prochainement.

k. Distribution des colis aux personnes âgées

40 paniers garnis ont été distribués. Mme Magalie CACHO et M. Antoine GANGNERON soulignent que tout le monde était content de cette distribution, néanmoins un peu particulière du fait de la crise sanitaire. Des liens se créent au fil des ans.

l. Point sur la mise en place de la redevance incitative

Mme Magalie CACHO demande comment se passe la mise en place de la redevance incitative.

Un nouveau calendrier de collecte sera distribué par les employés car la Communauté de Communes a rencontré des problèmes avec la première distribution.

Prochain conseil

15 février à 18h30 au foyer rural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

